

Le mot du préfet

La campagne de vaccination qui débute mercredi 6 janvier dans le Var permet d'envisager la nouvelle année sous de meilleurs auspices que 2020, même si la situation sanitaire reste aujourd'hui préoccupante.

En effet, les chiffres de l'épidémie ne sont pas bons, le nombre de personnes hospitalisées augmente et le taux d'occupation des lits de réanimation est toujours au-delà des 90 % dans les hôpitaux du département.

Dans ce contexte, il convient de rester extrêmement vigilant sur le respect des gestes barrières, ne pas hésiter à se faire dépister et si les résultats sont positifs observer un strict isolement. À cet égard, je vous rappelle que des aides et une assistance existent pour nos concitoyens qui en auraient besoin et que ce dispositif devrait connaître des évolutions notables dans les prochaines semaines.

La campagne vaccinale qui débute permettra d'abord de protéger les plus fragiles et ceux qui les soignent. Au-delà des 3 premiers établissements pour personnes âgées (Hyères, Cogolin et Fréjus-Saint-Raphaël) le CHITS d'abord dès la fin de cette semaine, puis un établissement sur Brignoles et sur Draguignan au début de la semaine prochaine et quatre autres dans les jours qui suivront, permettront également de prendre en compte les personnels soignants.

Néanmoins, il nous faut nous projeter un peu plus loin et nous réfléchissons déjà à notre organisation dès lors qu'il faudra toucher des publics plus vastes et notamment les personnes âgées valides hors établissements.

Cette campagne sera longue et exigeante mais nous avons un cap et il faut désormais nous y tenir.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

➔ INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 03 JANVIER 2020

	S45 02/11- 08/11	S46 09/11 - 15/11	S47 16/11- 22/11	S48 23/11- 29/11	S49 30/11 - 04/12	S50 05/12- 11/12	S51 14/12 20/12	S52 21/12 27/12	S53 28/12 03/01
Nombre de tests réalisés	28 136	19 674	15 341	13 826	21 538	24 525	38 900	51 656	34 291
Nombre de tests positifs	4954	2759	1646	1152	1036	1111	1576	1778	2018
Taux de positivité	17,60 %	14,00 %	10,70 %	8,30 %	4,80 %	4,50 %	4,10 %	4,00 %	6,70 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	461	257	135	85	96	103	147	166	188

➔ INDICATEURS SANITAIRES

- Nbre de décès en établissement de santé : **507 (+29)**
- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **155 (+34)**
- File active des patients hospitalisés en réanimation : **35 (-4)**

➔ CLUSTERS (au 5 janvier 2021)

Le nombre cumulé de clusters signalés continue d'augmenter : **335, dont 74 actifs**

OUVERTURE A MIDI POUR LES RESTAURANTS ROUTIERS



Compte tenu des conditions météorologiques hivernales, afin de maintenir des conditions de travail satisfaisantes pour les conducteurs routiers, les centres et relais routiers jusqu'alors ouverts de 18h à 10h le lendemain, peuvent désormais accueillir les professionnels du transport routier pour le repas de midi.

Seuls les professionnels du transport routier, sur présentation de leur carte professionnelle, peuvent accéder à ces établissements pour y prendre des repas à table. Les protocoles sanitaires en vigueur dans la restauration d'entreprises y sont applicables. L'ensemble des restaurants peuvent poursuivre leurs activités de vente à emporter, y compris de plats chauds. L'accès aux sanitaires est également possible même lorsqu'ils ne sont pas directement accessibles depuis l'extérieur.

Dans le Var, les **seuls établissements suivants sont autorisés** à accueillir des routiers, compte-tenu de leur proximité des axes routiers et de leur fréquentation habituelle par les professionnels du transport routier :

 « Les quatre vents »,

sis Quartier de la Forge,
83 340, LE-CANNET-DES-MAURES

 « Au bon accueil chez Antony et Michèle »,

sis route de Brignoles, 83 340, LE LUC

 « L'éléphant bleu »,

sis 1173 route d'Aix-en-Provence, 83490 LE MUY

 « Le Paris-Nice »,

sis N7 2991 route de Marseille, 83 170 BRIGNOLES



UNIVERSITÉS



Une circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation précise qu'un accueil en petits groupes de dix étudiants maximum est désormais possible dans les universités pour cette rentrée des vacances de Noël.

Cette possibilité d'accueil doit s'effectuer en prenant en compte les contraintes d'organisation de chaque établissement. Elle concerne les étudiants les plus fragiles : ceux nouvellement arrivés dans l'enseignement supérieur, les étudiants en situation de handicap, de précarité numérique, de décrochage, les étudiants internationaux...

Au cours du mois de janvier et selon l'évolution de la situation sanitaire, un assouplissement supplémentaire pourrait intervenir avec la reprise des travaux pratiques et des travaux dirigés en présentiel pour les étudiants de première année post-baccalauréat, dans la limite de 50% de la capacité d'accueil des salles d'enseignement

Pour accéder à la circulaire du 20 décembre 2020, cliquer [ICI](#)



DÉPISTAGE

Date	Horaires	Commune	Emplacement
M. 06 Janv	10h00-12h00 13h30-16h00	Le Thoronet	Parking Rainaud
J. 07 Janv	9h00-12h00 13h30-17h00	Saint-Mandrier-sur-Mer	Place des Résistants Face à la Police municipale
V. 08 Janv	10h00-12h00 13h30-16h00	Puget-sur-Argens	Parvis espace culturel Victor Hugo

Retrouvez les centres de dépistage temporaires dans le Var en cliquant [ICI](#)

Retrouvez toutes les informations sur COVID -19 sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24, 7j/7 : 0 800 130 000

Un numéro vert d'information en PACA a été mis en place par l'ARS (Agence régionale de Santé) 7j/7, de 9h à 19h : 0 800 730 087